

Les recommandations IA de la CNIL pour les écoles — partenariat renouvelé sur la protection des données avec le ministère de l'Éducation nationale

AI in Education · Good practice · France

Score de qualité : 60/100

Niveau de preuve : Descriptive / self-reported

Résumé

La CNIL a publié des FAQ RGPD (juin 2025) sur l'usage de l'IA par les enseignants, puis renouvelé son partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale (décembre 2025) sur la protection des données face à l'IA générative en classe.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of learning impact	0/3
Equity & inclusion	2/3
Transparency, ethics & data protection	3/3
Teacher capability & pedagogy	2/3
Scalability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-07-06

CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) / Ministère de l'Éducation nationale — consulté le 2026-07-06

CNIL: Enseignant — comment utiliser un système d'IA dans le cadre de vos missions ? — consulté le 2026-07-06

CNIL: Responsable de traitement — mettre en place des systèmes d'IA dans l'éducation — consulté le 2026-07-06

CNIL: Renouvellement du partenariat Ministère de l'Éducation nationale - CNIL — consulté le 2026-07-06

Educavox: La CNIL publie ses premières recommandations sur le développement des systèmes d'IA — consulté le 2026-07-06

Citer — Evidoria. *Les recommandations IA de la CNIL pour les écoles — partenariat renouvelé sur la protection des données avec le ministère de l'Éducation nationale*. ID persistant : 8fe6ee86-3b7c-491a-bc1e-87c4b113f336.